



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU CHER

CANTON D'AVORD

COMMUNE DE MARSEILLES LES AUBIGNY

L'an deux mil dix-neuf le 30 juillet 2019 le conseil municipal de la commune de Marseilles-lès-Aubigny dûment convoqué, le 23 juillet 2019 s'est réuni en session ordinaire dans la salle de conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre RENAULT Maire.

Présents: M.RENAULT, M GRILLON, MME DUFOUR, M GENTY, M BRENON, M BOUHOUR, M GAUDRY, M.GERMAIN, Mme HORDEQUIN, Mme MOUTON, M RICHET, MME RAPEAU, M de VILLELE

Procurations : M PINGON à Mme DUFOUR

Absents : M.FLOUZAT

La séance est ouverte à 18h00

Le compte rendu de la séance du 24 juin 2019 est lu et adopté à l'unanimité des présents.

Lecture et signature des délibérations :

Mme DUFOUR est élue secrétaire de séance

1. ATSEM

Mme Sylvie GATEAU, sera en retraite au 31 décembre 2019 (départ effectif au 30 novembre 2019).

Pour pourvoir à son remplacement, il est nécessaire de créer un poste :

-ATSEM principal de 2eme classe

-à temps complet

-à compter du 1^{er} novembre 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des présents la création de ce poste

2. AFFOUAGES

Mme Véronique HORDEQUIN est nommée Garant à l'unanimité des présents en remplacement de M Patrick DENET

Afin de faciliter le travail des affouagistes, la taxe d'affouage sera définie et payée à

l'inscription. Son calcul sera basé sur un prix unitaire de 7€ le stère.

Ceci pourra supprimer l'opération d'empilement et permettra d'évacuer le bois coupé au fur et à mesure.

Les prochains affouages seront définis par l'ONF début août.

3. POINT ASSOCIATIONS

-L'activité **Qi-Gong**, après un an de fonctionnement a créé l'association « Création Association Qi-Gong ».

La municipalité vote à l'unanimité la mise à disposition gratuitement de la salle de la halte repos, le jeudi soir, pour 38 séances dans l'année.

Cette décision sera effective:

- après remise des documents nécessaires (assurance, statuts,...) par l'association à la municipalité
- signature d'une convention entre l'association et la commune.

-La mise à jour des documents sera demandée à toutes les associations (condition nécessaire pour que la municipalité puisse verser les subventions).

-Après une saison de son nouveau mode de fonctionnement, un point sera fait avec le club de football pour définir la future convention entre la mairie et le club.

4. MATERIEL ROULANT

Achat nouveaux matériels

L'achat des matériels suivant est voté à l'unanimité pour les montants HT suivants:

-tracteur New Holland TDS	43 800 €
-épareuse KUHN 4734	11 900 €
-broyeur BERTI TA 180	6 200 €
-remorque à ridelles CARGO	8 200 €

L'achat de ses matériels est adopté à l'unanimité des présents

Reprise matériels anciens

Afin de diminuer le coût d'acquisition de ses matériels, la commune a négocié la reprise des matériels suivants :

-tracteur SAME	12 000 €
-tracteur DEUTZ	5 600 €
-lame à neige	900 €
-broyeur	600 €
-épareuse	1 600 €
-pelle retro	1 200 €

-benne agricole LEGRAND	1 500 €
-------------------------	---------

La reprise de ses matériels est adoptée à l'unanimité des présents

5. POINT CSC

Les travaux principaux demandés pour une mise en conformité sont effectués.

Pour les travaux suivants :

- équipement de molettes pour les serrures de la salle de musique et la loge
- réglage ou remplacement des 3 désenfumages (1 entrée, 2 grande salle)
- remplacement porte vitrée de la grande salle

le conseil à l'unanimité, demande de consulter la Société BRISSET

Une inspection de la plomberie sera également programmée.

6. ECOLES

-Point sur les travaux en cours

Ecole primaire :

- toiture du garage faite
- le devis pour le remplacement de la porte est signé pour un coût de 1514 € HT. Les travaux sont programmés pour la semaine 36.

Ecole maternelle :

- les travaux de toiture sont réalisés (chatières...)
- les peintures de la salle de classe sont en voie d'achèvement (les couleurs choisies semblent faire l'unanimité)
- le sol et les peintures de la salle de repos seront effectués en août.
- les peintures des portes extérieures (non repeintes) seront également effectuées en août

Une journée « portes ouvertes » sera organisée le samedi 14 septembre (journée du patrimoine)

7.DIVERS

Energie Photovoltaïque

La société ORION a été contactée pour 4 types d'installation :

- centrale au sol
- ombrières de parking
- rénovation de toiture
- construction de bâtiment

Une première étude nous a été transmise, elle doit-être modifiée.

Une réunion est prévue le 23 août à 14h

Ages et vie

Cette société est spécialisée dans la construction et la gestion de résidences pour personnes âgées. Une étude sera réalisée pour définir la possibilité d'implanter une résidence sur la commune

Conteneurs.

Suite au procès entre la municipalité et les « Guides de Loire », nous pourrons récupérer officiellement les conteneurs en septembre. Ils doivent-être déplacés car situés en zone

inondable.

Une réflexion sur leur future utilisation doit-être réalisée.

TOUR DE TABLE

Un camion pour pizza souhaite venir sur la commune les dimanches soir.

La réponse sera donnée après vérification qu'il ne concurrencera pas nos commerçants.

La séance est levée à 20h00

Le maire

le secrétaire

les conseillers